

Section des bibliothèques et centres documentaires scolaires

par Colette Charrier*

1) Les travaux de la section

Parmi les travaux marquants de la section il faut mentionner la publication d'un recueil de données bibliographiques *Ressources pour les bibliothèques et centres documentaires scolaires*¹. Édité par Paulette Bernhard, il est le fruit du travail collectif de toute l'équipe des membres élus de la section. La première partie, en forme d'introduction, rappelle l'histoire de la section, la liste de ses publications et des conférences données durant les rencontres publiques de la section. Les quatre chapitres suivants abordent respectivement :

1. Les associations.
2. Les revues de bibliothéconomie scolaire.
3. Les ressources sur les bibliothèques et centres documentaires scolaires à travers le monde
4. Les ressources sur les habiletés d'information et sur les technologies de l'information en éducation.

2) L'enquête internationale menée par la section

Ce projet a été initié par deux chercheurs australiens Lyn Hay et James Henri. Ceux-ci ont lancé cette recherche il y a deux ans et l'ont menée à terme à titre expérimental. Il s'agit de montrer l'aspect quantitatif et qualitatif des « relations entre chefs d'établissement et bibliothécaires dans une communauté scolaire qui forme à la maîtrise de l'information ».

* FADBEN — Fédération des associations des documentalistes et des bibliothécaires de l'Éducation nationale, BP 129 75 223 0 Paris cedex 05.

1. *Ressources pour les bibliothèques et centres documentaires scolaires*, édité par Paulette Bernhard, IFLA Headquarters P.O. Box 95312, 2509 CH La Haye — Pays-Bas.

Le projet d'enquête dans son intégralité nous a été présenté. Il s'agit d'un questionnaire avec deux grands axes : l'enquête qualitative ; l'enquête quantitative.

En fait, il s'agit d'une double enquête adressée conjointement au chef d'établissement et au bibliothécaire scolaire (ou documentaliste) d'un même établissement scolaire. Il faudra s'assurer qu'ils répondent tous les deux pour un même établissement si l'on veut évaluer les enjeux d'une collaboration.

La liste des pays engagés : Australie, Canada, Finlande, France, Japon, Écosse et Corée du Sud

Le calendrier des opérations qui doit se dérouler sur l'année scolaire en cours

Les modalités pratiques de l'enquête dans une même région, environ 150 établissements scolaires testés.

* les conditions financières

* l'analyse et la synthèse des enquêtes nationales pour présentation en août 1998 au Congrès d'Amsterdam.

En France, c'est la FADBEN qui a été sollicitée par le biais de Colette Charrier, membre élu dans la section.

3) La session publique des bibliothèques scolaires

La thématique de ce congrès portait sur « La bibliothèque scolaire : une base d'apprentissage pour la vie ». Nous avons eu cinq interventions très intéressantes et complémentaires sur le sujet.

La première communication danoise de Heimo Dalsgaard portait sur l'évolution de la bibliothèque scolaire, sur l'importance de son équipement et le rôle prépondérant des bibliothécaires. L'idée maîtresse pour la formation de chaque élève au Danemark est de « laisser les enfants trou-

ver les réponses aux questions qu'ils se posent ». Le système danois privilégie la formation par la mise en activité des élèves en ateliers avec tous les outils de la bibliothèque scolaire en particulier tous les supports électroniques.

La deuxième communication de James E. Herring portait sur les « habiletés » (capacités) d'information. Les Anglais ont prêté beaucoup d'attention au développement des habiletés d'information dans les écoles secondaires focalisant sur la nécessité d'enseigner aux élèves et aux étudiants les habiletés en relation avec « apprendre à apprendre ». Les « habiletés » identifient, incluent des programmes de savoir-faire, des cartes de concepts, des repérages de capacités, de la lecture pour s'informer, la prise de notes et la communication des recherches.

La troisième contribution portait sur « Culture informationnelle : un essai expérimental dans les bibliothèques scolaires ». Une culture informationnelle intègre une série de méthodes et de stratégies dont l'une d'entre elles est l'habileté à utiliser une multitude de sources d'informations. La première responsabilité d'un bibliothécaire scolaire est de former les étudiants à l'apprentissage de la recherche d'informations et des sources élémentaires. Cette présentation aborde le développement et les tentatives du prototype multimédia qui fut désigné comme étant une aide à l'enseignement facilitant le rôle des bibliothécaires scolaires dans la transmission de ces habiletés intellectuelles.

La quatrième intervention de Ulla Karila et de Kaisa Rissanen avait pour but de nous exposer trois déclinaisons d'apprentissage dans un même environnement.

Le projet d'apprentissage flexible (FLE) est une sorte d'aventure collective entre « bibliothèques d'école ». Leur but était de trouver de nouvelles formes de coopération entre les bibliothèques et les écoles.

Enfin, la cinquième intervention de Françoise Chapron de la FADBEN portait sur « les CDI comme étant des outils de formation des élèves à la maîtrise de l'information, condition de l'exercice de la citoyenneté, au sein du système éducatif français ».

Comment en France cette formation à la citoyenneté, réaffirmée par la réforme du nouveau collège s'inscrit-elle dans la mission de l'école ?

En quoi le système d'information qu'est le CDI peut-il jouer le rôle d'interface avec l'extérieur, d'aide à la construction de savoirs et de modes de pensée, être un

lieu de socialisation ? Quel est le rôle des enseignants documentalistes (notions et comportements à développer, démarches pédagogiques à privilégier, exigences déontologiques), dans la conquête de l'autonomie de pensée et l'accès à la culture des futurs citoyens.

Un débat s'est engagé sur ces problématiques diverses aux visées convergentes qui peuvent se résumer ainsi :

- Importance de la nécessité de former aux « habiletés » d'information.
- Adapter des stratégies plus ou moins

spécifiques pour une mise en place de ces formations.

- Évaluer le niveau des « habiletés » et former à l'utilisation de toutes les sources (bouleversement du fait de l'introduction des TIC).

Mesurer l'importance des étapes initiales de la recherche (analyse du sujet, investigation des sources...) qui rejoignent les démarches propres à tout travail intellectuel (y compris dans les disciplines). Le problème vient du fait que les enseignants ne savent pas eux-mêmes analyser leur propre recherche d'information !